



VOTRE CONFIANCE, NOTRE PROXIMITÉ

14 allée Alain Gautier - Parc Actilonne
OLONNE SUR MER
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél. 02 51 32 82 82 - Fax 02 51 21 28 52
gecpo@gecpo.com

Hervé BOURGOGNE
Myriam LARREGAIN
Didier LATOURNERIE
Jean-Yves LAUCOIN
Claire LUCAS
Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux Comptes Inscrits

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

Fonds de dotations

30 rue des Corderies
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Rapport comptable au 31 décembre 2018

www.gecpo.com

Bureaux secondaires :

31 route de Nantes
85190 Aigenay
Tél. 02 51 44 55 27

36 rue des Arcettes
85440 Talmont Saint Hilaire
Tél. 02 51 33 08 85

Sommaire

Bilan	1
Bilan détaillé	3
Compte de résultat	5
Compte de résultat détaillé	7
Annexes	8

MN Les Sables d'Olonne,
le 3 mai 2019



Le Chargé de Mission,
Guillaume LEROY



Le Cogérant,
Hervé BOURGOGNE
Expert-Comptable Diplômé

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	85 000		85 000		85 000
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	43 910		43 910	15 328	28 582
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	128 910		128 910	15 328	113 582
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	128 910		128 910	15 328	113 582

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 000	15 000	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	7 262	-1 072	8 334
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	22 262	13 928	8 334
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 020	1 400	620
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	104 628		104 628
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	106 648	1 400	105 248
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	128 910	15 328	113 582

Bilan détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
. Autres	85 000		85 000		85 000
467200 DONS MÉCÉNATS RECUS	85 000		85 000		85 000
Disponibilités	43 910		43 910	15 328	28 582
512000 BANQUE	43 910		43 910	15 328	28 582
TOTAL (II)	128 910		128 910	15 328	113 582
TOTAL ACTIF (0 à V)	128 910		128 910	15 328	113 582

Bilan détaillé (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 000	15 000	
102210 DOTATION PERENNE NON CONSOMPTI	100	100	
102700 DOTATION CONSOMPTIBLES	14 900	14 900	
Résultat de l'exercice	7 262	-1 072	8 334
TOTAL (I)	22 262	13 928	8 334
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 020	1 400	620
408100 FACTURES A RECEVOIR	2 020	1 400	620
Autres dettes	104 628		104 628
467000 COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLLONNES	104 628		104 628
TOTAL (IV)	106 648	1 400	105 248
TOTAL PASSIF (I à V)	128 910	15 328	113 582

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges					
Autres produits			300 000	30 500	269 500
Total des produits d'exploitation (I)			300 000	30 500	269 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			2 738	2 132	606
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			290 000	29 440	260 560
Total des charges d'exploitation (II)			292 738	31 572	261 166
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			7 262	-1 072	8 334
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			7 262	-1 072	8 334

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	300 000	30 500	269 500	883,61
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	292 738	31 572	261 166	827,21
RESULTAT NET	7 262	-1 072	8 334	777,43
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	300 000	30 500	269 500	883,61
756000 COTISATIONS	300 000	30 500	269 500	883,61
Total des produits d'exploitation (I)	300 000	30 500	269 500	883,61
Autres achats et charges externes	2 738	2 132	606	28,42
622600 HONORAIRES	2 638	2 132	506	23,73
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	100		100	N/S
Autres charges	290 000	29 440	260 560	885,05
657000 SUBVENTIONS VERSEES	290 000	29 440	260 560	885,05
Total des charges d'exploitation (II)	292 738	31 572	261 166	827,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 262	-1 072	8 334	777,43
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	7 262	-1 072	8 334	777,43
Total des Produits (I+III+V+VII)	300 000	30 500	269 500	883,61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	292 738	31 572	261 166	827,21
RESULTAT NET	7 262	-1 072	8 334	777,43

Annexes

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/05/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 128 910,32 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 262,20 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/05/2019

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Le Fond de dotation "Cap Vers l'Aventure Maritime" a apporté son soutien à la Communauté d'agglomération des Sables d'Olonne pour l'organisation de la Golden Globe Race 2018/2019.

L'exercice 2018 ressort avec un résultat de 7 262 euros.

La liste des donateurs avec lesquels il a été dressé une convention de mécénat ainsi qu'un reçu fiscal Cerfa n° 11580*03 est la suivante :

- La société Cocktail Vision (pour un don en nature évalué à 60 000 euros) entièrement libéré sur 2018,
- La Société Engie (pour un don de 10 000 euros),
- La société Fast (pour un don de 50 000 euros) dont 35 000 euros encaissés le 29/03/2018,
- La société Groupe Dubreuil (pour un don de 50 000 euros) encaissés le 30/04/2018,
- La société PRB (pour un don de 50 000 euros) dont 35 000 euros encaissés le 23/07/2018,
- La société Saur (pour un don de 50 000 euros) encaissés le 07/05/2018 et le 18/11/2018,
- La société Sodilonne (pour un don de 40 000 euros, ainsi qu'un don en nature évalué à 10 000 euros) dont 20 000 euros encaissés en 2018, et 8 809.19 euros reçu en nature)
- La société Urbaser (pour un don de 50 000 euros) dont 25 000 euros encaissés le 06/09/2018.

soit un total de 370 000 euros (dont 70 000 en nature)

Les dons en numéraires encaissés sur l'exercice s'élèvent à 215 000 euros, le solde à encaisser est donc de 85 000 euros.

Les dons en nature ont été encaissés en 2018, excepté celui de Sodilonne pour lequel le solde représente 1 190.82 euros.

Le solde du reversement des dons mécénats à la Communauté de Communes des Sables d'Olonne à été constaté pour 104 628 euros :

- Résultat 2017- 1 072 euros
- Engagements à verser.....290 000 euros
- Appels de fond pour la GGR184 300 euros

104 628 euros

Le règlement intérieur a été approuvé par le Conseil d'Administration du 5 juillet 2018.

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/05/2019

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 106 648**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 020	2 020		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	104 628	104 628		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	106 648	106 648		

FONDS DE DOTATION CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

3 avenue Carnot
BP 80391
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Patrick BRETON
Pascal GUILLOU
Bruno RAVARD
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

FONDS DE DOTATION CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres du Conseil d'Administration,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Cap vers l'Aventure Maritime relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

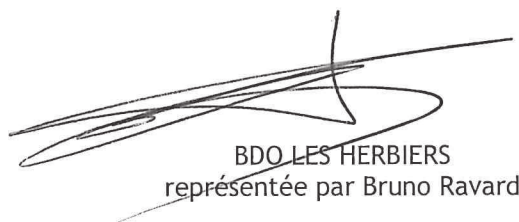
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Herbiers, le 29 mai 2019
Le Commissaire aux comptes



BDO LES HERBIERS
représentée par Bruno Ravard

FONDS DE DOTATION CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

Bilan, compte de résultat et annexe
au 31 décembre 2018

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	85 000		85 000		85 000
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	43 910		43 910	15 328	28 582
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	128 910		128 910	15 328	113 582
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	128 910		128 910	15 328	113 582

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 000	15 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	7 262	-1 072	8 334
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	22 262	13 928	8 334
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 020	1 400	620
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	104 628		104 628
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	106 648	1 400	105 248
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	128 910	15 328	113 582

Compte de résultat

Présenté en Euros

Presente en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			300 000	30 500	269 500	883,61
Total des produits d'exploitation (I)			300 000	30 500	269 500	883,61
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 738	2 132	606	28,42
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			290 000	29 440	260 560	885,05
Total des charges d'exploitation (II)			292 738	31 572	261 166	827,21
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			7 262	-1 072	8 334	777,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			7 262	-1 072	8 334	777,43

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	300 000	30 500	269 500	883,61
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	292 738	31 572	261 166	827,21
RESULTAT NET	7 262	-1 072	8 334	777,43
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 128 910,32 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 262,20 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le Fond de dotation "Cap Vers l'Aventure Maritime" a apporté son soutien à la Communauté d'Agglomération des Olonnes pour l'organisation de la Golden Globe Race 2018/2019.

L'exercice 2018 ressort avec un résultat de 7 262 euros.

La liste des donateurs avec lesquels il a été dressé une convention de mécénat ainsi qu'un reçu fiscal Cerfa n° 11580*03 est la suivante :

- La société Cocktail Vision (pour un don en nature évalué à 60 000 euros) entièrement libéré sur 2018,
- La Société Engie (pour un don de 10 000 euros),
- La société Fast (pour un don de 50 000 euros) dont 35 000 euros encaissés le 29/03/2018,
- La société Groupe Dubreuil (pour un don de 50 000 euros) encaissés le 30/04/2018,
- La société PRB (pour un don de 50 000 euros) dont 35 000 euros encaissés le 23/07/2018,
- La société Saur (pour un don de 50 000 euros) encaissés le 07/05/2018 et le 18/11/2018,
- La société Sodilonne (pour un don de 40 000 euros, ainsi qu'un don en nature évalué à 10 000 euros) dont 20 000 euros encaissés en 2018, et 8 809.19 euros reçu en nature)
- La société Urbaser (pour un don de 50 000 euros) dont 25 000 euros encaissés le 06/09/2018.

soit un total de 370 000 euros (dont 70 000 en nature)

Les dons en numéraires encaissés sur l'exercice s'élèvent à 215 000 euros, le solde à encaisser est donc de 85 000 euros.

Les dons en nature ont été encaissés en 2018, excepté celui de Sodilonne pour lequel le solde représente 1 190.82 euros.

Le solde du reversement des dons mécénats à la Communauté d'Agglomération des Olonnes à été constaté pour 104 628 euros :

- Résultat 2017- 1 072 euros
- Engagements à verser.....290 000 euros
- Appels de fond pour la GGR184 300 euros

104 628 euros

Le règlement intérieur a été approuvé par le Conseil d'Administration du 5 juillet 2018.

CAP VERS L'AVENTURE MARITIME**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 106 648 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 020	2 020		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	104 628	104 628		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	106 648	106 648		